

DÉCEMBRE 2009

## Surveillance des maladies transmissibles aux Îles Salomon

Les Îles Salomon forment un archipel composé de neuf groupes d'îles (provinces). Elles se situent dans la région du Pacifique Sud-Ouest, entre 5° et 12° de latitude sud et entre 152° et 170° de longitude est, et s'étendent à l'est de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et au nord de Vanuatu, sur une superficie d'environ 28 000 kilomètres carrés. L'archipel comprend six îles principales et près de 900 îlots et atolls. Les Îles Salomon sont considérées comme un pays en développement aux ressources limitées. Ces contraintes pèsent sur la capacité technique et organisationnelle du Ministère de la santé d'offrir des services. Il est essentiel de coordonner et d'établir des relations solides entre les services de soins de santé primaires et le secteur tertiaire, lorsque les ressources sont limitées. Les services offerts doivent être rationalisés et tout double emploi doit être évité. C'est dans ce contexte qu'un système de surveillance sentinelle des syndromes et maladies majeures a été créé.



Une surveillance sentinelle a été mise en place sur sept sites, notamment dans les quatre centres de santé urbains les plus sollicités d'Honiara, la capitale. Ces sites comprennent l'Hôpital national de recours, ainsi que les centres de soins de Kukum, de Rove et de Mataniko, et trois autres centres de santé provinciaux, que sont le service de consultations externes de l'Hôpital de Lata, dans la province de Temotu, le service de consultations externes de Kilu'ufi, à Auki, dans la province de Malaita, et celui de Gizo, dans la province occidentale. Une surveillance fondée sur les événements a été mise en place dans tous les autres centres de soins et hôpitaux.

Les hôpitaux de Gizo et d'Auki constituent deux des plus grands centres hospitaliers provinciaux des Îles Salomon et celui de Temotu, un des plus éloignés. Ce choix permet d'associer les centres de soins de santé primaires et les hôpitaux. Ces sites ont été choisis parce qu'ils étaient représentatifs des communautés qui composent l'ensemble de la population de référence et parce que le nombre relativement élevé de consultations dans les centres de soins pourrait fausser l'appréciation de l'état de santé de la population. Il est très probable que les maladies détectées sur les sites sentinelles durant la période de référence

seront également observées dans beaucoup d'autres centres de soins de santé des Îles Salomon.

Les syndromes observés dans le cadre de la surveillance sentinelle hebdomadaire couvrent, mais ne sont pas limités aux maladies suivantes: le botulisme, la poliomyélite, les syndromes grippaux, la grippe A (H5N1) ou grippe aviaire, la grippe A (H1N1) ou grippe porcine, la dengue, le paludisme, le tétanos, la fièvre typhoïde, la coqueluche, les infections à pneumocoque, la rougeole, les oreillons, la rubéole, la méningite, le choléra, la shigellose, la varicelle et l'hépatite.

En outre, des données sur les causes de mortalité sont collectées sur les sites sentinelles, des informations concernant les cas d'intoxication alimentaire sont relevées à des fins d'investigation et de suivi, et les cas d'infection respiratoire aiguë sévère admis à l'hôpital sont identifiés et des prélèvements réalisés. Des données sur les cas de paludisme (date, village, âge du patient, résultats de l'examen microscopique et traitement) sont également recueillies.

Les sites sentinelles sont pour la plupart situés dans des hôpitaux. Les trois centres de soins d'Honiara sont en rapport avec un infirmier spécialisé dans la lutte contre les infections nosocomiales de l'Hôpital national de recours. L'infirmier chargé de la lutte contre les infections nosocomiales à l'échelon national est le principal point de contact et le coordonnateur des investigations des épidémies. Il joue un des rôles les plus manifestes au sein du Groupe spécial de lutte contre les pandémies et les catastrophes. Aux Îles Salomon, l'Hôpital national de recours et les hôpitaux en général disposent de plus de moyens que les centres de soins et sont mieux armés pour fournir une assistance et des ressources lorsque des épidémies se déclarent ou que les centres de soins tournent à plein régime. Ce sont les infirmiers spécialisés dans la lutte contre les infections nosocomiales qui collectent et rassemblent les données de surveillance hebdomadaire. Dans la plupart des centres de soins, les coordonnateurs du système d'information sanitaire jouent un double rôle et il leur est parfois difficile de transmettre des données une fois par mois. Par conséquent, il était impossible de leur demander de rendre des comptes toutes les semaines ou tous les jours.

Outre la collecte de données, les infirmiers chargés de la lutte contre les infections nosocomiales remplissent les fonctions suivantes en matière de surveillance:

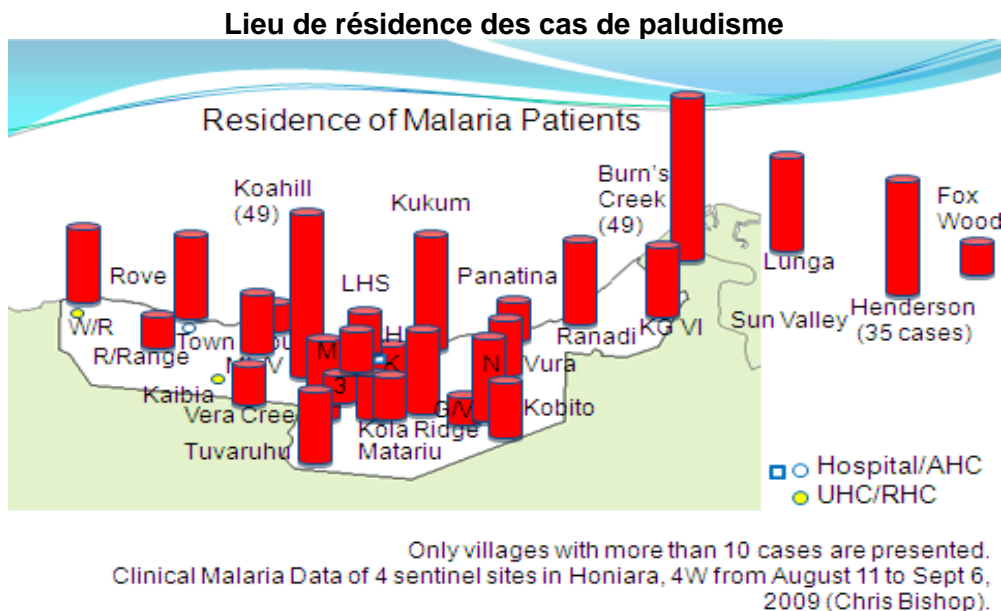
- ✦ assurer la collecte et le suivi des prélèvements biologiques;
- ✦ veiller à ce que les sites disposent de suffisamment de ressources (personnel et stock, y compris les fournitures de laboratoire et les médicaments) pour détecter, endiguer et prévenir les maladies;
- ✦ identifier les menaces sanitaires potentielles en observant les tendances;
- ✦ détecter et investiguer les flambées épidémiques;
- ✦ atténuer les effets des maladies infectieuses en collaborant avec les principaux organismes et services, en vue de diffuser des messages de promotion de la santé et d'autres outils de prévention des maladies, comme les moustiquaires;
- ✦ tenir les cliniciens informés de la qualité des données;
- ✦ informer les cliniciens au sujet des bonnes pratiques de prescription;
- ✦ fournir aux cliniciens des renseignements sur la prise en charge des maladies;
- ✦ améliorer la communication et la coordination entre les principaux professionnels de santé et les différents services des établissements de santé publique et des centres hospitaliers.

À l'avenir, il est prévu que les infirmiers agréés intégreront en alternance le service de la santé publique/de lutte contre les infections nosocomiales, en vue d'acquérir de l'expérience en matière de collecte, de compilation et d'analyse de données, et de diffusion d'informations

dans le cadre de la surveillance, et d'approfondir leurs connaissances de la santé publique, de ses liens avec le secteur hospitalier et de son importance dans ce secteur.

Aux Îles Salomon, la surveillance s'effectue ainsi:

1. Une fois par semaine, les infirmiers spécialisés dans la lutte contre les infections nosocomiales des hôpitaux collectent les données recueillies sur les sites sentinelles sous une forme normalisée, en utilisant les informations figurant dans le registre du service de consultations externes. Les données sont rassemblées sur les sites et transmises à l'infirmier chargé de la lutte contre les infections nosocomiales à l'échelon national. Des visites des patients atteints d'infection respiratoire aiguë sévère sont effectuées chaque jour à l'Hôpital national de recours;
2. Les données relatives aux cas de paludisme sont triées et reportées sur une carte afin d'identifier les zones où il conviendrait d'appliquer des stratégies de lutte. Un exemple de cartographie des cas de paludisme est fourni ci-après;



Seuls les villages faisant état de plus 10 cas sont représentés. Données relatives aux cas de paludisme recensés sur les quatre sites sentinelles d'Honiara durant quatre semaines, du 11 août au 6 septembre 2009.

3. Les tendances sont examinées et une comparaison est faite avec les résultats des périodes précédentes. Les agents du service national d'information sanitaire rédigent un rapport de surveillance hebdomadaire. Ce rapport mentionne l'ensemble des causes de mortalité, des messages de promotion de la santé et des stratégies de prévention des maladies, et propose des conseils en matière de diagnostic et de traitement;
4. Ce rapport est transmis aux bailleurs de fonds, aux prestataires de soins privés, aux centres de soins, aux directeurs de la santé des provinces et aux directeurs des soins infirmiers, aux infirmiers chargés de la lutte contre les infections nosocomiales, aux responsables du Ministère de la santé et de l'Hôpital national de recours, aux services

publics et à l'administration pénitentiaire;

5. Les infirmiers chargés de la lutte contre les infections nosocomiales sur les sites sentinelles rencontrent, une fois par semaine, le personnel des services de consultations externes de leur centre de soins respectif, les aides-soignantes et les directeurs des centres de soins et des hôpitaux, afin d'examiner les tendances et d'identifier les domaines prioritaires dans lesquels des actions stratégiques doivent être menées pour prévenir ou endiguer les maladies infectieuses, atténuer leurs effets et améliorer les stratégies de lutte contre les infections nosocomiales;
6. Des investigations des flambées épidémiques sont conduites sur les sites touchés, avec le soutien de l'infirmier chargé de la lutte contre les infections nosocomiales à l'échelon national, du personnel clé du secteur hospitalier et des agents du service national d'information sanitaire;
7. Un bilan hebdomadaire de la surveillance à l'échelon national est dressé chaque vendredi et une visite de surveillance/lutte contre les infections nosocomiales est effectuée toutes les semaines à l'Hôpital national de recours.

Le fait de structurer le système national de surveillance ainsi a permis d'améliorer:

- ✦ la surveillance biologique et la notification des cas de maladie;
- ✦ le contrôle des activités des centres de soins et de la qualité des informations figurant dans les registres des services de consultations externes;
- ✦ la formation des infirmiers généralistes dans le domaine de la santé publique;
- ✦ le programme national de lutte contre les infections nosocomiales;
- ✦ la communication et la coordination des programmes de santé publique à l'échelon provincial;
- ✦ l'exploitation des données au sein des hôpitaux et des centres de soins; et
- ✦ les relations au niveau des centres de soins, grâce à la promotion de discussions sur les maladies posant des problèmes de santé publique majeurs entre les directeurs de la santé des provinces, les professionnels de santé et le service de la santé publique, ainsi que les agents chargés de la promotion de la santé.

**Allison Sio**

Infirmière chargée de la lutte contre les infections nosocomiales à l'échelon national

Hôpital national de recours

Honiara (Îles Salomon)

Et

**Chris Bishop**

Épidémiologiste, Spécialiste en surveillance et information sanitaire

Ministère de la santé et des services médicaux

Îles Salomon

Courriel: [sioalison7@gmail.com](mailto:sioalison7@gmail.com)